



No de résolution ou annotation



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire des membres du Conseil de la Ville de Danville, tenue le 18 janvier 2021 à 19 h 00, à la salle du Conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS PAR VOIE DE WEB CONFÉRENCE EN RAISON DU DÉCRET SANITAIRE NUMÉRO 177-2020 DU 13 MARS 2020 DÉCLARANT L'ÉTAT D'URGENCE EN RAISON DU COVID-19 :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Ginette Pinard
Conseiller #2: Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 : Monsieur Simon Chênevert
Conseiller #4: Monsieur Jean-Guy Laroche
Conseiller #5: Monsieur Daniel Pitre
Conseiller #6: Madame Nathalie Boissé

Est également présente, la directrice générale et secrétaire-trésorière: Madame Josée Vendette.

Tous les membres du Conseil identifiés individuellement par voie téléphonique forment quorum sous la présidence de monsieur le Maire, Michel Plourde, et l'assemblée est reconnue valablement constituée et sont autorisés à prendre part aux débats, à délibérer et à voter en transmettant leurs intentions à la directrice générale qui assure le suivi avec les membres du conseil assistant par voie de ZOOM.

L'assemblée publique est enregistrée et diffusée en direct sur le site Facebook de la Ville de Danville. L'enregistrement de la séance sera publié sur le site web de la Ville de Danville.

En raison des dispositions de ce décret, aucune personne du public n'assiste à la séance du conseil municipal et la séance est tenue à huis clos.

MOT D'OUVERTURE

Monsieur le Maire, Michel Plourde, prononce l'ouverture de l'assemblée.

BONS COUPS DU MOIS:

Monsieur le Maire, Michel Plourde désire faire une mention spéciale en remettant un certificat hommage à un couple pour leur implication bénévole dans notre communauté. Madame Sylvie Verville et monsieur Réal Boisvert méritent une reconnaissance pour leur accomplissement dans plusieurs mouvements présents à Danville. Madame Verville et Monsieur Boisvert sont toujours prêts à aider leurs voisins. Monsieur le Maire remettra personnellement le certificat à ces personnes.

Monsieur le Maire ouvre une parenthèse afin de mentionner qu'il est toujours disponible pour recevoir des noms des personnes impliquées dans le milieu communautaire ou autre sur le territoire de la Ville de Danville.

01-1801-2021

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du Conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition du conseiller monsieur Jean-Guy Dionne, APPUYÉE par le conseiller monsieur Daniel Pitre,
IL EST RÉSOLU :



No de résolution ou annotation

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.
L'ordre du jour se lit comme suit :

MOT D'OUVERTURE:
BONS COUPS DU MOIS:

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAUX

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 31 août 2020

3.0 ADMINISTRATION FINANCE

3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 18 janvier 2021

3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 18 janvier 2021

4.0 ADMINISTRATION DIVERS

4.1 Plateforme numérique Anekdote – Participation financière

4.2 FQM – Adhésion 2021

4.3 OTJ - Camp de jour – Semaine de relâche – Annulation

4.4 Concours de décorations de Noël – Annonce des récipiendaires de prix

4.5 Politiques MADA et familiale – Établissement d'un plan d'action commun – Autorisation

5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

5.1 Coordonnateur aux travaux publics – Demande de congé sans solde

5.2 Coordonnateur des travaux publics – Abolition de poste

5.3 Directeur des travaux – Ouverture de poste – Mandat au comité d'élus désignés pour démarrer le processus de définition des tâches

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

6.1 Calendrier des collectes de plastiques agricoles – Calendrier – Adoption

6.2 Pompe numéro 3 – Avis de dépôt du rapport le 11 janvier 2020 et attentes des commentaires D EXP à cet égard

7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

7.1 Autorisation de se prévaloir de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales pour certaines rues de la Ville de Danville – Approbation de la liste des rues

7.2 Mandat autorisant la directrice générale et le conseiller monsieur Jean-Guy Dionne à rencontrer un promoteur de projet commercial

8.0 SERVICE INCENDIE

8.1 Rapport mensuel de décembre 2020 – Dépôt

9.0 DEMANDES DIVERSES

9.1 Symposium des Arts de Danville – Demande d'aide financière 2021

9.2 Symposium des Arts de Danville – Demande d'aide financière - Balados patrimoniaux

9.3 Canal Info+ - Demande d'aide financière – Achat d'équipement (report prochain atelier)

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

10.0 CORRESPONDANCE

10.1 Programme d'aide financière -Infrastructures récréatives et sportives – Refus de notre projet

10.2 Programme joues rouges – Acceptation de notre projet

10.3 MAMH-Lettre de retard du dépôt des états financiers de 2019

10.4 Potager du Parc Auclair – Abandon des activités pour 2021

10.5 SPAA – Rapport annuel 2020

10.6 MELCC – Confirmation du programme de redistribution aux municipalités des redevances- Pour l'élimination de matières résiduelles

11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL

11.1 Rapport de messieurs Jean-Guy Laroche

11.2 Rapport de monsieur Jean-Guy Dionne

11.3 Rapport de madame Nathalie Boissé

12.0 VARIA

12.1 Avis de dépôt des déclarations d'intérêts et de déclaration des apparentés

13.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR


13.1 Prochaine assemblée régulière : Lundi, le 8 février 2021 à 19 heures

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

MOT DE FERMETURE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE.

 <p>No de résolution ou annotation</p> <p>02-1801-2021</p>	<p>2.0 PROCÈS-VERBAUX</p> <p>2.1 Adoption du procès-verbal du 31 août 2020</p> <p>CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance du conseil municipal de la Ville de Danville tenue le 31 août 2020 a été remise à chaque membre du conseil, celui-ci est soumis pour approbation;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère madame Ginette Pinard, APPUYÉE par le conseiller monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :</p> <p>QUE la directrice soit dispensée de donner lecture dudit procès-verbal et que celui-ci soit approuvé tel que soumis.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE.</p>
<p>03-1801-2021</p>	<p>3.0 ADMINISTRATION FINANCE</p> <p>3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 18 janvier 2021</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer transmise aux membres du Conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de la conseillère madame Nathalie Boissé; APPUYÉE par la conseillère madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'APPROUVER la liste des comptes à payer telle que soumise au montant de 301 062,39 \$ et d'autoriser le paiement des comptes par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE.</p>
<p>04-1801-2021</p>	<p>3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 18 janvier 2021</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des chèques émis au 18 janvier 2021 transmise aux membres du conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition du conseiller monsieur Daniel Pitre, APPUYÉE par la conseillère madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'APPROUVER la liste des chèques émis au 18 janvier 2021 telle que soumise au montant de 112 682,99 \$ et d'autoriser la signature des chèques par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE.</p> <p><u>Certificat de disponibilité budgétaire</u></p> <p>Communication est également donnée d'un certificat de Mme Josée Vendette, secrétaire-trésorière, attestant que, conformément aux dispositions de l'article 477.1 de la Loi sur les cités et villes, il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses de deniers énumérées dans la liste des comptes à payer et la liste des chèques émis au 18 janvier 2021 de la Ville de Danville, totalisant 413 745,38 \$.</p> <p>_____ Josée Vendette, secrétaire-trésorière</p>
<p>05-1801-2021</p>	<p>4.0 ADMINISTRATION DIVERS</p> <p>4.1 Plateforme numérique Anekdote – Participation financière</p> <p>CONSIDÉRANT l'offre suivante de la compagnie Anekdote : La promotion de 20 attraits touristiques dont la Fédération des Villages-Relais payerait pour les 10 premiers, c'est-à-dire 1 000 \$ et les 10 autres seraient payés par la Ville de Danville soit un montant de 1 000 \$;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Fédération couvre les frais de licence annuelle pendant les 4 premières années;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition du conseiller monsieur Daniel Pitre, APPUYÉE par la conseillère madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU :</p>



No de résolution ou annotation

QUE la Ville de Danville accepte l'offre d'Aneckdote, telle que proposée.

ADOPTÉE.

4.2 FQM-Adhésion 2021

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion à la FQM pour 2021 est de 3 504,61 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère madame Nathalie Boissé, APPUYÉE par le conseiller monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU :

06-1801-2021

DE PAYER l'adhésion 2021 à la FQM au montant de 4 029,42 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE.

07-1801-2021

4.3 OTJ – Camp de jour – Semaine de relâche – Annulation

CONSIDÉRANT QUE la conseillère madame Nathalie Boissé donne l'information et confirme qu'il n'y aura pas de camp de jour à la semaine de relâche étant donné les normes et les exigences de la santé publique en temps de pandémie;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'officialiser la décision du conseil;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère madame Nathalie Boissé, APPUYÉE par le conseiller monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU;

D'INFORMER les citoyens qu'il n'y aura pas de camp de jour lors de la semaine de la relâche 2021.

ADOPTÉE.

08-1801-2021

4.4 Concours de décorations de Noël – Annonce des récipiendaires de prix

CONSIDÉRANT les résultats suivants :

Gagnants dans la catégorie maison

Mme Hélène Couture rue Crown	100 \$
Mme Louise Côté rue Water	100 \$

Gagnants dans la catégorie logement

Mme Pierrette Simard rue Montcalm	75 \$
M. Gilles Lafrance rue Water	75 \$

Gagnants dans la catégorie coup de cœur

Mme Guylaine Frigon rue du Carmel	125 \$
M. Denis Groleau rue Daniel Johnson	125 \$

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère madame Nathalie Boissé, APPUYÉE par le conseiller monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU :

DE DÉFRAYER les montants aux récipiendaires de chacune des catégories;

DE DONNER l'information sur le site de la municipalité.

ADOPTÉE.

09-1801-2021

4.5 Politiques MADA et familiale - Établissement d'un plan d'action commun – Autorisation

CONSIDÉRANT QUE les Politiques MADA et familiale peuvent être mises en commun;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition du conseiller monsieur Daniel Pitre, APPUYÉE par la conseillère madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU :

QUE les membres du Conseil autorisent la mise en commun d'un plan d'action des deux Politiques.

ADOPTÉE.



No de résolution ou
annotation

5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

La résolution 10-1801-2021

5.1 Coordonnateur aux travaux publics - Demande de congé sans solde

CONSIDÉRANT la demande de congé sans solde du coordonnateur aux travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller monsieur Jean-Guy Dionne,
APPUYÉE par la conseillère madame Nathalie Boissé,
IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la demande de congé sans solde du coordonnateur aux travaux publics.

ADOPTÉE.

11-1801-2021

5.2 Coordonnateur aux travaux publics – Abolition de poste

SUR PROPOSITION du conseiller monsieur Jean-Guy Laroche,
APPUYÉE par la conseillère madame Nathalie Boissé,
IL EST RÉSOLU :

QUE le poste de coordonnateur aux travaux publics soit aboli.

ADOPTÉE.

12-1801-2021
REFUSÉE

5.3 Directeur des travaux publics – Ouverture de poste – Mandat au comité d'élus désignés pour démarrer le processus de définition des tâches

M. le Maire donne des explications sur les différences entre les fonctions de directeur, de coordonnateur et de contremaître. Présentement le poste de directeur des travaux publics est occupé par intérim par la direction générale.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville doit combler le poste de directeur des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de la conseillère madame Nathalie Boissé,
APPUYÉE par le conseiller monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU :

D'ENTREPRENDRE les démarches pour combler le poste de directeur des travaux publics :

La conseillère madame Ginette Pinard désire que la Ville ouvre un poste de contremaître des travaux publics et demande le vote à cet effet.

Monsieur le Maire demande le vote pour ou contre un directeur des travaux publics;

En faveur d'un directeur des travaux publics :
La conseillère madame Nathalie Boissé,
Le conseiller monsieur Jean-Guy Dionne
Le Maire monsieur Michel Plourde;

Contre :
La conseillère madame Ginette Pinard,
Le conseiller monsieur Jean-Guy Laroche,
Le conseiller monsieur Daniel Pitre
Le conseiller monsieur Simon Chênevert.

3 en faveur et 4 contre

La proposition est refusée.

Le Conseil préférant l'ouverture d'un poste de contremaître, et puisque le Conseil n'a pas eu de discussion sur la création de ce poste, le sujet est reporté au prochain atelier de travail.

QUESTIONS DES CITOYENS (15 MINUTES)


Les questions portent sur :

Monsieur Jean-Yves Lévesque : Où en est rendu le dossier pour améliorer la sécurité routière de la route 249, au coin Morrill et Leroux avec le MTQ?

6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

6.1 Calendrier des collectes des plastiques agricoles – Calendrier-Adoption

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu le calendrier des collectes des

 <p>No de résolution ou annotation</p> <p>13-1801-2021</p>	<p>plastiques agricoles et qu'ils ont pu le consulter;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition du conseiller monsieur Daniel Pitre, APPUYÉE par le conseiller monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'ACCEPTER le calendrier des collectes de plastiques agricoles tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE.</p> <p>6.2 Pompe numéro 3 – avis de dépôt du rapport le 11 janvier 2021 et attente des commentaires de EXP à cet égard</p> <p>L'information est donnée par la directrice générale. EXP n'a pas encore émis ses commentaires.</p>
	<p>7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS</p>
	<p>7.1 Autorisation de se prévaloir de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales pour certaines rues de la Ville de Danville- Approbation de la liste des rues</p> <p>6 rues sont visées, la liste des rues sera transmise aux membres du conseil par la direction générale. Ce point est reporté à une séance ultérieure.</p>
<p>14-1801-2021</p>	<p>7.2 Mandat autorisant la directrice générale et le conseiller monsieur Jean-Guy Dionne à rencontrer un promoteur de projet commercial</p> <p>CONSIDÉRANT QUE l'information a été transmise aux membres du conseil;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE à ce moment-ci le dossier est confidentiel;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller monsieur Daniel Pitre, APPUYÉE par le conseiller monsieur Jean-Guy Laroche :</p> <p>IL EST RÉSOLU à l'unanimité :</p> <p>QUE le conseil municipal mandate la directrice générale et le conseiller monsieur Jean-Guy Dionne afin de rencontrer le promoteur de projet commercial.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE.</p>
	<p>8.0 SERVICE INCENDIE</p> <p>8.1 Dépôt du rapport mensuel de décembre 2020</p>
<p>15-1801-2021</p>	<p>9.0 DEMANDES DIVERSES</p> <p>9.1 Symposium des Arts de Danville – Demande d'aide financière 2021</p> <p>CONSIDÉRANT la demande d'aide financière, matériel et humaine du Symposium des Arts de Danville ;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller monsieur Daniel Pitre, APPUYÉE par le conseiller monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'ACCORDER un montant de 3 000 \$ au Symposium des Arts de Danville si l'activité a lieu en 2021.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE.</p>
<p>16-1801-2021</p>	<p>9.2 Symposium des Arts de Danville – Demande d'aide financière – Balados patrimoniaux</p> <p>CONSIDÉRANT le Symposium des Arts de Danville désire faire un Balados patrimoniaux;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère madame Nathalie Boissé, APPUYÉE par le conseiller monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'ACCORDER un montant de 1 000 \$ pour permettre le Balados patrimoniaux et ainsi faire la promotion du circuit patrimonial dans le cadre du Symposium des Arts de Danville.</p> <p>TOUS SONT UNANIMES.</p>



No de résolution ou annotation

ADOPTÉE.

9.3 Canal info+ - Demande d'aide financière – Achat d'équipement (report au prochain atelier de travail)

QUESTIONS DES CITOYENS

Les questions portent sur :

Monsieur Alain Caron demande en quoi consiste l'article 72 mentionné au point 7.1?

Monsieur Claude Élement : Avez-vous des avancées sur les demandes des citoyens de la rue Pinard concernant les égouts?

Monsieur Guy Parenteau émet le commentaire suivant : ça prend les deux : un directeur et un contremaître de travaux publics.

Monsieur Stéphane Proulx émet le commentaire suivant : Je crois que peu importe le titre le pourcentage de la tâche devrait être plus élevé sur le terrain.

Monsieur Jonathan Mayette : « Est-ce possible de donner suite à son courriel transféré par le maire M. Plourde le 4 novembre 2020? »

Madame Suzanne Mario émet le commentaire suivant : Elle est en accord avec Mme Vendette et elle aime bien avoir son opinion.

Monsieur Claude Riendeau demande si la cueillette des gros rebuts est abolie ou suspendue?

10.0 CORRESPONDANCE

Monsieur le Maire, Michel Plourde, et la directrice générale résumant le contenu de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée dont il est fait état dans l'ordre du jour ci-avant adopté.

11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL

11.1 Rapport de monsieur Jean-Guy Laroche

11.2 Rapport de monsieur Jean-Guy Dionne

11.3 Rapport de madame Nathalie Boissé

11.4 Rapport de madame Ginette Pinard

12.0 VARIA

12.1 Avis de dépôt des déclarations d'intérêts et de déclaration des apparentés – Information et celle-ci sera transmise au MAMH tel que la Loi l'exige.

13.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR

La prochaine assemblée ordinaire sera le lundi 8 février 2021 à 19 h.


QUESTIONS DES CITOYENS

Les questions portent sur

Madame Francine Labelle Girard : Quelles sont les raisons du dépôt tardif des données chez les auditeurs?

Monsieur Denis Chabot aimerait savoir ce qui se passe avec le système d'eau au domaine Boudreau ?

Monsieur Guy Parenteau : Est-ce que c'est dans vos projets d'avoir un comptable un jour ?

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>MOT DE FERMETURE</p> <p>Monsieur le Maire, Michel Plourde, prononce le mot de fermeture. et offre ses vœux pour la nouvelle année aux citoyens de Danville. M. Plourde souhaite une année remplie d'actions avec des moments de quiétude, pour l'année 2021, beaucoup de projets réalisés, que le conseil soit guidé par 4 valeurs importantes: la rigueur, la transparence, le courage et l'imputabilité. Les citoyens de Danville, à titre de payeur de taxes, s'attendent que le Conseil, que nous soyons proactifs.</p>
<p>17-1801-2021</p>	<p>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les sujets à l'ordre du jour étant épuisés;</p> <p>SUR PROPOSITION de monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU à l'unanimité :</p> <p>DE LEVER l'assemblée à 20 h 16.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE.</p>

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

Michel Plourde, Maire

Me Josée Vendette
Directrice générale

